

Albert

votre ville & vous

Journal municipal n°139 - Printemps 2024



DOSSIER SPÉCIAL

**UNE MUNICIPALITÉ
QUI RIME AVEC PROXIMITÉ**

PAGES 4 À 8

Sommaire



4-8
DOSSIER SPÉCIAL



9-11
RETOUR EN IMAGES

12-13
TRAVAUX

14-15
SANTÉ
SOLIDARITÉ



16-17
BUDGET 2024



18-19
SPORT



20-21
ENVIRONNEMENT

22-23
COMMERCE
LOCAL

24-25
ENFANCE
JEUNESSE



26
PORTRAIT

27
TRIBUNES

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur :

    ville-albert.fr



Directeur de publication : Maxime Lajeunesse - Rédactrice en chef : Anne-Sophie Herlin - Rédactrices : Sarah Languet, Liza Sow, avec le concours des services municipaux - Maquettiste : Sarah Languet - Crédits photos : Service Communication, Daniel Bled (p.19) - Imprimeur : Imprimerie Vaillant, impression sur papier PEFC issu de forêts gérées durablement - Dépôt légal : À parution - Tirage : 6500 exemplaires - Distribution : Services Techniques. Photo de couverture : Rencontre auprès des aînés de la résidence Idylia d'Albert.



Mairie d'Albert - Espace Émile Leturcq, 80300 Albert - Accueil Téléphonique : 03 22 74 38 38



Maxime Lajeunesse
Maire d'Albert

“ Pour être maire, il faut aimer les gens, et le leur prouver en étant disponible chaque jour.

Être maire, c'est être responsable et attentif aux autres.

Depuis maintenant 4 mois, je vais à votre rencontre, j'observe, j'écoute, je consulte, j'agis.

C'est un travail quotidien dont je mesure la richesse et la complexité.

Fort heureusement je ne suis pas seul pour accomplir cette mission. Je suis entouré d'une équipe en laquelle je crois, constituée de personnalités différentes et complémentaires, que je remercie à nouveau pour la confiance qu'elle m'accorde.

Faire vivre une ville est un travail collectif : élus, agents municipaux, associations, habitants, chacun doit jouer son rôle dans l'intérêt de tous. Je crois en effet à la discussion et à l'échange, pas à l'invective. C'est pourquoi nous avons tenu à développer une démocratie participative en vous consultant. La nomination d'un adjoint

à la proximité et la mise en place des référents de quartier sont des rouages indispensables de notre engagement. Le dossier qui leur est consacré dans ce numéro vous explique leur mission et leur fonctionnement.

Un autre sujet majeur abordé dans ce numéro est celui du budget municipal. Lors du dernier Conseil municipal, le 12 février, le budget a été voté. Cet acte essentiel reflète la politique que notre équipe entend mener en faisant preuve du plus grand sérieux

budgétaire pour prévoir l'avenir.

Je veux ici remercier sincèrement les élus et services municipaux qui nous permettent de continuer à progresser pour améliorer votre qualité de vie.

Un dernier mot sur le journal que vous tenez entre les mains. Il a fait l'objet d'une refonte complète et nous espérons que cette nouvelle maquette vous plaira.

Au plaisir de vous rencontrer où que nos chemins se croisent à Albert !

Ensemble, nous nous tenons auprès de vous et voulons vous être utile au quotidien. C'est le cœur de notre engagement.

Le nouveau Maire d'Albert

joue la carte de la proximité

Maxime Lajeunesse était encore il y a quelques mois Adjoint délégué aux relations avec le commerce et le tissu associatif, il est désormais le nouveau maire d'Albert depuis le 28 novembre dernier.

À 39 ans, en couple et père de deux enfants, il exerce la profession de conseiller funéraire.

Outre le suivi de l'action municipale, Maxime Lajeunesse garde en propre les dossiers liés aux finances, aux travaux et à l'environnement, des postes clés.

Il est par ailleurs président du CCAS de la ville d'Albert et président du conseil de surveillance de l'hôpital.



ENTRETIEN

Pourquoi avez-vous souhaité être candidat à la fonction de Maire ?

Tout simplement parce que j'aime ALBERT, ma ville, celle qui m'a vu grandir, celle où je travaille, et celle où ma famille est installée. Ce n'est pas une décision prise à la légère, mais le fruit d'une réflexion approfondie et assumée.

Je n'ai qu'un but : SERVIR tout(e)s les Albertin(e)s, accompagné de l'équipe en qui j'ai toute confiance. Je prends aussi l'engagement d'exercer les fonctions de maire de façon collégiale.

Mon engagement est clair : je souhaite être le maire de tous, sans distinction, et surtout, je serai à l'écoute. La voix de l'opposition sera respectée, lui offrant les moyens nécessaires pour être entendue. L'intérêt général et le bien commun guideront chacune de mes actions.

Notre commune fait face à des enjeux majeurs, économiques, sociaux et environnementaux.

Ce qui importe aujourd'hui, c'est d'être au travail, élus et agents de notre collectivité pour faire avancer les projets en cours et à venir.

Voici désormais 4 mois que votre équipe est au travail, comment cela se passe ?

Cela se passe très bien ! Le rythme est pris et je remercie sincèrement l'équipe qui m'entoure et qui fait preuve de motivation et de détermination.

Nous travaillons en étroite collaboration : je les écoute, nous discutons ensemble, et nous prenons des décisions conjointement.

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers les employés municipaux, dont le travail a été remarquable depuis notre élection.

Chaque membre de l'équipe apporte ses idées et son expertise dans son domaine de compétence, bénéficiant ainsi d'une certaine autonomie dans la gestion de son service.

Cette collaboration fructueuse se traduit par des projets. Certains sont en cours ou en phase finale, d'autres sont à venir dans les prochaines semaines.

Un exécutif renouvelé pour un nouvel élan

Aux côtés du maire, sept adjoints et cinq conseillers délégués prêtent main-forte.



Geoffrey Crochet

1^{er} adjoint délégué à l'organisation municipale, à la prévention et à la sécurité



Cathy Ribeiro-Dhéret

2^{ème} adjointe déléguée à l'enseignement et à la jeunesse



Alain Dégardin

3^{ème} adjoint délégué aux sports et aux relations avec le tissu associatif



Cathy Vimeux

4^{ème} adjointe déléguée à la cohésion sociale



Patrick Cauchefer

5^{ème} adjoint délégué au commerce et aux relations internationales



Laurence Catherine

6^{ème} adjointe déléguée à la culture et au patrimoine



Mathieu Delaporte

7^{ème} adjoint délégué à la proximité et à la vie des quartiers



Pascal Merlin

Conseiller municipal délégué au cadre de vie



Marc Dauchet

Conseiller municipal délégué à la sécurité des bâtiments



Julie Boxoen

Conseillère municipale déléguée à la citoyenneté et à l'intergénérationnel



Sandrine Rys-Dumoulin

Conseillère municipale déléguée au logement



Shanaël Berton

Conseillère municipale déléguée à l'animation de la ville

DOSSIER

Les Réunions de Quartier

Nouveau relais entre les Albertins et la municipalité, ces rendez-vous sont un moment privilégié d'expression pour les habitants. La ville se fractionne en cinq quartiers, chacun confié à un binome élu-citoyen, volontaire et bénévole.

LES OBJECTIFS

Temps d'échange et de consultation ouverts à tous, les Réunions de Quartier invitent les Albertins à s'impliquer dans la vie de la commune et de leur quartier.

Elles **favorisent le dialogue** avec les habitants afin de comprendre les besoins et les attentes de chacun, et de les prendre en compte dans les projets de la ville.

LES RÉFÉRENTS

Dix référents répartis en cinq quartiers seront à votre écoute pour assurer ce lien. Ils recueilleront les questions et les avis des habitants relatifs aux quartiers qu'ils transmettront directement aux élus.

Attention, les référents ne sont ni des médiateurs ni un substitut des forces de l'ordre.

The map shows five neighborhoods, each with a representative card. The neighborhoods and their representatives are:

- 1 Quartier Général Leclerc - Mailly**: Julie Boxoen, Nicole Rochoy
- 2 Quartier Vélodrome - 11 novembre 1945**: Patrick Cauchefer, Margaux Caussin
- 3 Quartier Croix du Sud - Cité Nouvelle**: Alain Dégardin, Serge Devaux
- 4 Quartier Caraïbes**: Marc Dauchet, Laurent Deparis
- 5 Quartier Centre-ville**: Sandrine Rys-Dumoulin, Aurore Connan

Streets shown on the map include: AVENUE DU GÉNÉRAL LÉCLERC, ROUTE DU PONT BLANC, RUE P. BERT, RUE DAUSSY, ROUTE DE LA LIBÉRATION, RUE DU 11 NOVEMBRE, and ROUTE D'AVELUY.

DES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

Entretien des espaces publics, embellissement des quartiers, dégradations, stationnement, incivilités, travaux, animations, tous les sujets d'actualité pourront être abordés lors de ces réunions mensuelles.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE QUARTIERS :

- 3 **MARDI 2 AVRIL** à 18h30
Salle de l'Amicale de la Cité Nouvelle
- 4 **SAMEDI 13 AVRIL** à 14h30
Angle de la rue Saint-Éxupéry, Caraïbes
- 1 **LUNDI 15 AVRIL** à 18h30
Salle Monique Delmail, à l'Office du Sport
- 2 **MARDI 16 AVRIL** à 19h
École maternelle Jules Ferry, rue Duplan
- 5 **LUNDI 22 AVRIL** à 19h
Salle de réunion du Théâtre du Jeu de Paume

Des réunions d'information en complément

Pour compléter ces rendez-vous, des **réunions d'information et de concertation** ont lieu tout au long de l'année sur des thématiques ciblées telles que l'accès au logement social, la sécurité, les ateliers seniors ou le cadre de vie.

Une première réunion sur les projets environnementaux de la ville et sur les ZAEnR a eu lieu le 7 mars dernier en présence de Stéphane Demilly, conseiller municipal et sénateur.

Rendez-vous mercredi 10 avril à 18h30 au Zèbre d'Albert !

La prochaine réunion d'information présentera les **nouvelles aides à la rénovation énergétique** pour les particuliers, avec la participation de la Communauté de Communes et de Citémétrie, bureau d'études indépendant spécialisé dans l'habitat et la transition énergétique.

3 Questions à...

Mathieu Delaporte

Adjoint délégué à la proximité et à la vie des quartiers

Ce lien constant avec les citoyens est le moteur de notre action. C'est avec cette intelligence collective que nous poursuivons la transformation de notre ville.

Chaque quartier de la ville compte un binôme, pourquoi ce choix ?

L'objectif était de créer un binôme Habitant /Élu pour légitimer notre démarche.

Le choix des référents a été très simple. Notre souhait est de pouvoir compter sur des personnes impliquées dans la

vie de notre commune, que ce soit au niveau professionnel ou associatif.

Comment peut-on contacter les référents de quartier ?

En participant aux prochains événements que nous organisons mais aussi en allant les rencontrer, en discutant avec eux au coin d'une rue.

Il est par ailleurs possible de les joindre par téléphone au :

06 58 63 39 32 ou par mail : **ref.quartiers.albert@gmail.com**.



Comment souhaitez-vous faire vivre la démocratie locale à l'échelle des quartiers ?

Par la proximité, l'écoute et la parole ! Cela s'articule autour de trois axes : les réunions de quartier, les rencontres du marché et les réunions publiques. Ces temps d'échanges permettent de se rencontrer, de se connaître, de discuter et bien sûr d'échanger sur les projets réalisés et ceux à venir.

DOSSIER

La démocratie participative au coeur du projet municipal

Un samedi par mois, les élus vous donnent rendez-vous dès 9h lors des Rencontres du Marché.

Installés sur l' Espace Émile Leturcq, les élus se relaient sous l'impulsion de Mathieu Delaporte afin d'échanger avec les citoyens et de prendre en compte les besoins, les avis et les envies de chacun dans les projets en construction. La première Rencontre du samedi 13 janvier était l'occasion pour les usagers du marché de voter sur son emplacement.



En quelques chiffres



278
personnes ont voté pour
l'emplacement du marché.

69.4%
ont choisi de relocaliser une partie
du marché dans le marché couvert.

Début mars, la future aire de jeux du parc du Vélodrome était le sujet d'échanges afin de créer un espace adapté aux besoins des citoyens. Un questionnaire mis à disposition sur le stand mais également à l'accueil de la mairie et sur les réseaux sociaux a permis de recueillir **près de 1700 suggestions** des Albertins.

Les permanences en mairie

Le maire

Maxime Lajeunesse

Lundis 8 avril, 13 mai et 10 juin à 14h

Les adjoints au maire

Geoffrey Crochet

Organisation municipale, prévention et sécurité
Jeudis 11 avril à 18h, 23 mai à 17h30 et 6 juin à 18h

Cathy Ribeiro-Dhéret

Enseignement et Jeunesse
Mercredis 10 avril, 15 mai et 12 juin à 17h

Alain Dégardin

Sports et relations avec le tissu associatif
Jeudis 4 avril, 16 mai et 13 juin à 17h30

Cathy Vimeux

Cohésion sociale
Vendredis 5 avril, 3 mai et 7 juin à 16h au CCAS

Patrick Cauchefer

Commerce et relations internationales
Lundis 15 avril, 13 mai et 17 juin à 17h

Laurence Catherine

Culture et patrimoine
Jeudis 18 avril à 17h30, 16 mai à 17h et 6 juin 17h

Les conseillers municipaux

Pascal Merlin

Cadre de vie
Mardis 16 avril, 14 mai et 11 juin à 16h30

Sandrine Rys-Dumoulin

Logement
Mercredis 17 avril, 15 mai et 19 juin de 14h à 15h30

Les conseillers départementaux

Franck Beauvarlet

Lundis 8 avril et 6 mai de 17h30 à 18h15, 3 juin de 17h à 17h45

Virginie Decroix-Caron

Vendredis 19 avril, 24 mai et 28 juin à 17h

Le conciliateur de justice

Alain Ségouffin

Tous les jeudis de 14h30 à 17h



1. Défilé patriotique en hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie | 2. Spectacle Diner d'adieu | 3. Atelier culinaire de la garderie | 4. Rencontre de tennis-ballon pour le Téléthon | 5. Cérémonie de la Sainte Barbe du centre de secours d'Albert | 6. Vœux du personnel de la mairie | 7. Rencontre à l'antenne des Restos du Coeur | 8. Concert de l'Harmonie Municipale



Un Noël merveilleux

Décembre fut riche en émotions avec les incontournables festivités de Noël. L'arrivée du père Noël par l'Hôtel de Ville, accompagné de ses mascottes et de l'animation "The Mirrors", a charmé petits et grands lors de l'inauguration du Village de Noël. Chaque mercredi et week-end, le Village de Noël s'animait grâce à des artistes tels que le célèbre homme-orchestre Remy Bricka.

Pour sa deuxième édition, le fabuleux Carnaval de Noël a attiré la foule malgré une météo capricieuse. Au programme, douze groupes d'Albert et des environs ont déambulé en musique dans le centre-ville.





Retrouvez toutes les photos sur :
ville-albert.fr/mediatheque



À la découverte de la future **rue Lamarck**

Le réaménagement de la rue Lamarck va débuter en avril. L'objectif de ces travaux est de redonner une dimension urbaine à cet axe, à l'instar de l'Espace Émile Leturcq.

Réduire la voie pour encourager tous les modes de déplacement

Ancienne départementale, la voie de circulation de la rue Lamarck va être réduite afin de lui redonner des dimensions plus urbaines.

La circulation maintenue à double sens et la traversée limitée à 30 km/h permettra un partage de la voie entre tous les modes de déplacement dans la dynamique du plan vélo, encouragée par le gouvernement. Les trottoirs et les passages piétons seront réaménagés et adaptés afin de respecter les normes PMR actuelles.

Pour compléter cette modernisation, les eaux pluviales seront déconnectées du réseau d'assainissement, l'infiltration des eaux de pluie se fera directement dans les places de stationnement bilatérales via des pavés drainants à la manière des stationnements infiltrants de la rue d'Ovillers. L'éclairage public sera converti en LED et des nouveaux espaces verts seront implantés.

Vos commerces restent accessibles durant les travaux

Afin que cette opération pénalise au minimum les commerçants riverains, une concertation a eu lieu au préalable afin d'adapter le projet aux besoins de chacun. La circulation dans la rue Lamarck sera alternée à partir du 1er avril jusqu'à la fin des travaux. Le stationnement y sera interdit mais sera possible à quelques mètres sur l'Espace Émile Leturcq. L'accès piétonnier pour se rendre dans les commerces et les habitations sera maintenu tout au long du chantier.

En chiffres

2 MOIS
de travaux prévus

280 000 €
de coûts estimés

Le restaurant scolaire double sa superficie d'accueil



Avec l'aménagement intégral du premier étage, le restaurant scolaire double son espace d'accueil pour les enfants des écoles albertines. L'étage a été pensé pour assurer la praticité pour ses utilisateurs avec notamment l'installation d'un monte-charge.

L'isolation complète des murs et du plafond mais aussi la reprise du chauffage garantissent une réduction importante de la consommation énergétique du bâtiment.

Ce nouvel étage propose une capacité d'accueil de 120 élèves, assurant des temps de repas plus longs et plus agréables.

Coût des travaux
640 000 €

Subventions
de l'Etat
426 000 €

Reste à la charge
de la commune
214 000 €



285 ENFANTS
mangent en moyenne chaque
midi au restaurant scolaire.



32 AGENTS MUNICIPAUX
se relaient pour assurer le
service du midi.

La rue du Parc Rochet réhabilitée et sécurisée



L'avis des Albertins



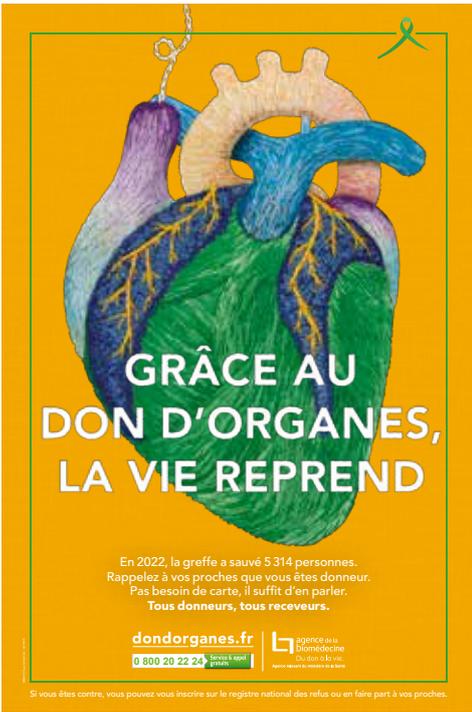
Jean-Marie Demasure
Habitant de la rue du Parc Rochet

Les travaux se sont très bien passés, les ouvriers étaient courtois. Je suis très satisfait, la route était catastrophique avec des nids de poule et maintenant elle est bien refaite, plus propre et à hauteur de garage.

L'ancienne passerelle était un challenge quand on traversait avec une poussette mais la nouvelle passerelle sera plus adaptée. L'éclairage public est aussi plus diffus, plus régulier.

La rue du Parc Rochet devient une voie partagée limitée à 20km/h. Le réaménagement des trottoirs, de la voirie, la définition des places de stationnement et la reprise de l'éclairage public en LED, subventionnée par la Fédération Départementale de l'Énergie, assureront un accès sécurisé pour tous les riverains. L'installation, durant avril, de la nouvelle passerelle au même niveau que la voirie reliera la rue du Parc Rochet à la rue André Potelle pour permettre un accès PMR et la traversée des vélos.

Attention aux véhicules venant de la rue Jules Ferry, **la rue du Parc Rochet a désormais la priorité !**



Albert ville ambassadrice du don d'organes

En déployant des panneaux routiers à travers la France et en encourageant toutes les municipalités à se mobiliser pour la **Journée nationale du 22 juin**, l'initiative des Villes Ambassadrices du Don d'Organes vise à encourager chaque citoyen à discuter de cette question avec ses proches. Notre municipalité a décidé de se joindre au mouvement !

IDÉES REÇUES



"Sans mon autorisation écrite, mes organes ne seront pas prélevés après mon décès." **FAUX**

La loi indique que nous sommes tous donateurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant notre refus (soit en informant ses proches, soit en s'inscrivant sur le registre national des refus). Le refus peut être partiel, et ne concerner que certains organes



"On peut me prélever tous mes organes." **FAUX**

Il est possible de prélever le cœur, les poumons, le foie, les reins, des parties de l'intestin mais aussi des tissus. Le cerveau ne peut pas être prélevé.



"Le don d'organes est payant." **FAUX**

Il est gratuit et anonyme.



"Si je suis majeur, volontaire et en bonne santé, je peux donner un rein de mon vivant." **VRAI**

Le donneur peut être un parent, un enfant, un oncle / une tante, ainsi que toute personne apportant la preuve d'une vie commune d'au moins deux ans avec le receveur ainsi que toute personne pouvant apporter la preuve d'un lien affectif étroit et stable depuis au moins deux ans avec le receveur.



"Il n'y a pas d'âge minimum ou maximum pour le don d'organes." **VRAI**

Tout le monde, quel que soit son âge, peut donner ses organes. Il est cependant impératif que les organes du donneur soient en bonne santé (ex : un donneur de 96 ans a donné son foie en 2019).

RENDEZ-VOUS

Pour un ciné-débat en famille !

En France, 11 millions de personnes prennent soin d'un proche fragilisé. Pour sensibiliser le grand public sur les réalités parfois difficiles des aidants, le CCAS vous propose une projection du film « La promesse de l'aidant », le mardi 21 mai à 14h30 au Théâtre du Jeu de Paume, en présence du réalisateur Édouard Carrion.

Un temps d'échanges entre le public et les acteurs locaux de l'aide à la personne sera proposé à l'issue de la projection. Venez participer à ce moment enrichissant !

➡ Plus d'informations au 03 22 74 38 40.



Le SAD du CCAS de la ville d'Albert propose une offre variée de prestations à domicile et de soins adaptés en fonction des besoins de chaque personne. Vous souhaitez faire appel à leurs services ? Contactez le 03 22 74 38 40 / sad@mairie-albert.fr



Un scanner flambant neuf !

Excellente nouvelle pour Albert et ses alentours, le scanner géré par IMAO s'est installé au centre d'imagerie médicale, rue Birmingham.

Équipé d'une intelligence artificielle, ce scanner nouvelle génération permet d'obtenir des images de qualité supérieure, tout en minimisant les rayons utilisés, une première en

Picardie. À terme, il sera complété d'un IRM et déplacé au centre hospitalier.



Prenez rendez-vous en contactant IMAO Albert au 03 22 75 29 66.

Le don de sang, un geste pour la vie !

Depuis plusieurs années sous la présidence de Bruno Tourbier, l'Amicale des Donneurs de Sang d'Albert et de ses environs, qui compte 87 membres, multiplie les actions pour attirer l'attention des donneurs potentiels. Parmi elles : la diffusion dans les écoles primaires, collèges et médiathèques d'une bande dessinée sur le don de sang ou encore la distribution d'affiches dans les secteurs où les chiffres sont en baisse.



Ces opérations portent leurs fruits puisque **83 nouveaux donneurs** originaires d'Albert et des alentours ont été enregistrés en l'espace d'un an. Pour faciliter les démarches et accroître le nombre de donneurs, l'association accueille le public sans rendez-vous, une fois par mois dans plusieurs endroits : la salle des fêtes d'Albert, de Warloy Baillon, sur le site d'AIRBUS ATLANTIC à Méaulte, et au collège Saint Exupéry de Bray-sur-Somme.



Plus de renseignements sur le don de sang sur :
 ➤ ville-albert.fr et sur dondesang.efs.sante.fr

Grâce au travail des bénévoles l'association a récolté en 2023, 937 poches de sang remplies grâce à la présence de 996 candidats. Par ailleurs, elle a augmenté le nombre de nouveaux donneurs de 8% par rapport à l'année précédente.

Alors, si certains se font du mauvais sang à la vue d'une aiguille, dites-vous que surmonter sa peur peut sauver des vies !

Prochaines dates de collectes :
30 mars et 1er juin de 8h30 à 13h30
à la salle des fêtes d'Albert

BUDGET 2024

Maintien de la qualité des services au quotidien dans un contexte fortement impacté par l'inflation

Le 12 février, le budget primitif 2024 a été adopté par le Conseil municipal. Ce budget est le reflet du Rapport d'Orientations Budgétaires, actant du débat mené lors du conseil municipal du 21 décembre.

Dans un contexte marqué par d'importantes incertitudes liées à la situation internationale, la Ville a décidé de construire un budget résilient permettant la continuité des actions au service des Albertin(e)s.

Cinq grands principes ont guidé l'élaboration de ce budget :

1 Maintenir la qualité des services aux Albertins dans tous les domaines, sans augmenter les impôts.

2 Continuer à investir à un rythme au moins équivalent à celui de 2023, pour moderniser notre ville et entretenir nos bâtiments communaux.

3 Poursuivre les démarches de sobriété d'énergies et d'économies des autres dépenses.

4 Poursuivre notre politique de soutien aux associations, que ce soit par le biais de subventions ou de mise à disposition de locaux.

5 Intégrer les effets des mesures gouvernementales de juin 2023 sur la masse salariale.

Zoom sur 4 projets d'investissements 2024 :

- ▶ Réhabilitation du gymnase Pierre et Marie Curie et construction d'une salle multisports par extension, afin d'offrir de meilleures conditions à la pratique de nos associations et améliorer la qualité du service rendu aux usagers (750 000 €).
- ▶ Requalification de la rue Lamarck (280 000 €).
- ▶ Redimensionnement des places de stationnement Espace Emile Leturcq (20 000 €).
- ▶ Installation d'une aire de jeux au Vélodrome et plantation d'arbres (350 000 €).

« Malgré des recettes en diminution et des dépenses obligatoires en hausse, notamment pour les fluides, nous devons faire face à des contraintes budgétaires importantes et gérer nos dépenses avec rigueur. Notre équipe s'engage à faire preuve du plus grand sérieux budgétaire pour prévoir l'avenir de manière responsable »

Maxime Lajeunesse

Le saviez-vous ?

Le public peut assister librement au conseil municipal à condition d'observer le silence pendant toute la séance. Il ne peut ni troubler les débats, ni intervenir, ni interpeller les élus, ni manifester.

Vous souhaitez assister au prochain Conseil municipal ? Renseignement auprès du cabinet du maire au 03 22 74 38 51.

BUDGET PRIMITIF 2024 :

14 150 830 €

Budget de fonctionnement :

10 902 900 €

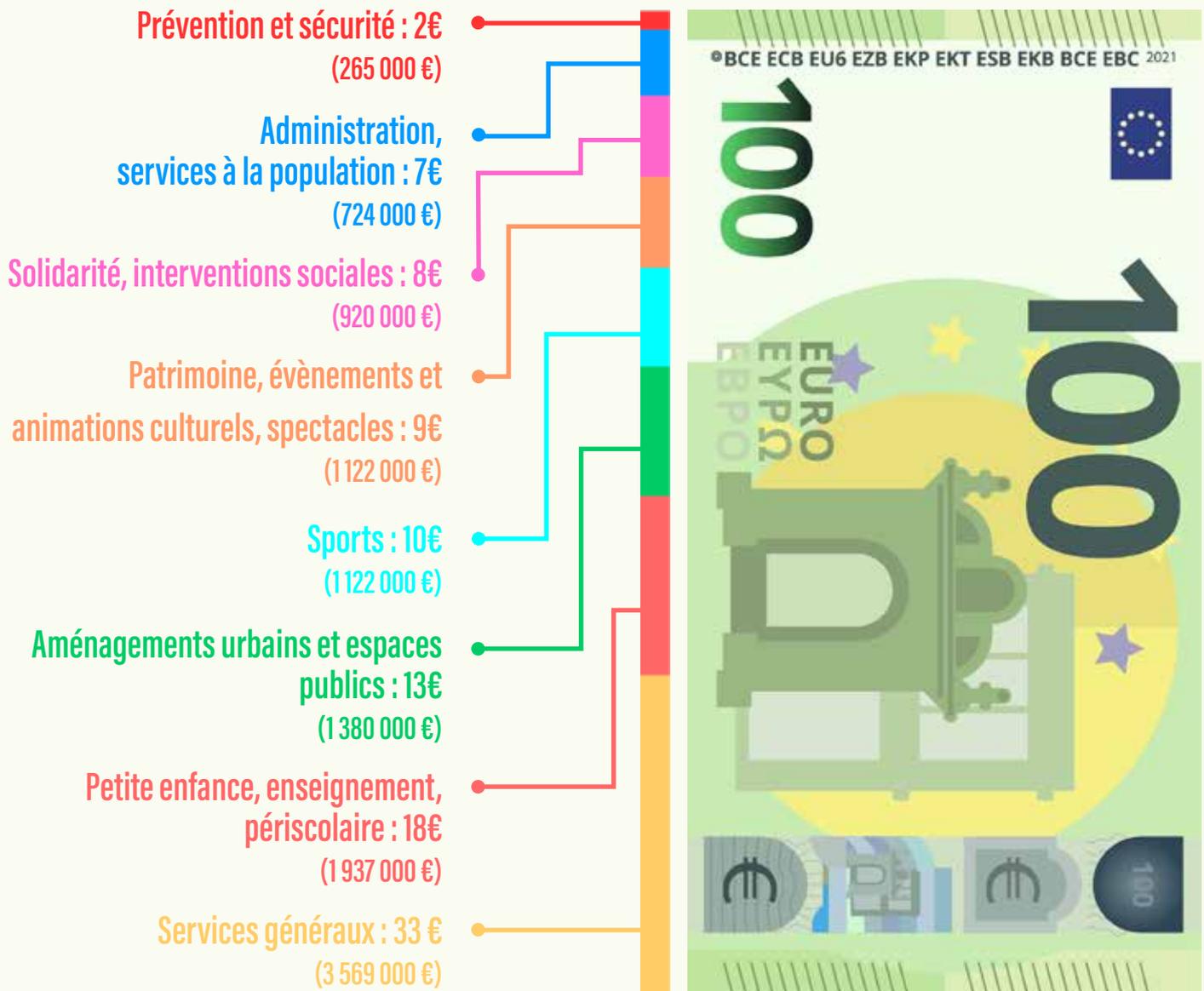
Budget d'investissement :

3 247 930 €

► Dont 5 558 500 € de charges de personnel.
Ces dépenses permettent d'assurer le fonctionnement quotidien des services municipaux, les services et animations proposés aux habitants, les subventions aux associations, etc.

► Dont 2 428 150 € de dépenses d'équipement.
► Dont 430 000 € de remboursement de la dette.
Les dépenses d'investissement regroupent les dépenses d'acquisition, de renouvellement ou de rénovation des équipements durables (études, achats, travaux, constructions,...) et celles dites financières (remboursement de la dette, reversement de taxes d'aménagement..).

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE LA VILLE POUR 100€





Les associations sportives à l'honneur lors de la Soirée du Sport

L'Office du Sport a honoré le 17 février dernier les adhérents des clubs sportifs albertins lors de sa Soirée du Sport. Présidée par Jérémie Lenormand, cette soirée était l'occasion de remercier les sportifs qui se sont illustrés cette saison, tels que Célia, championne du cross jeunes de la Somme licenciée à l'AMAAC et Mickaël Dengreville de Chés Avionneux qui a terminé la célèbre course cycliste Paris-Brest-Paris.

L'évènement a permis également de remercier les bénévoles et encadrants, comme Maxime Lajeunesse, félicité ici pour ses nombreuses années à la tête de l'USOAAS.

Un nouveau président pour l'USOAAS



Joueur dans les deux anciens clubs de football d'Albert depuis les années 90 puis arbitre pendant près de 20 ans en ligue des Hauts-de-France, Carlos Ferreira, responsable opérationnel à la Poste et père de famille, accepte un nouveau challenge en succédant à Maxime Lajeunesse en tant que président de l'USOAAS.

De cette fierté d'encadrer les 382 joueurs, dont 75 féminines, il se donne pour mission de fédérer davantage de jeunes, en encourageant le développement du football féminin et en faisant monter les jeunes U15 et U17 en régional, actuellement en tête de leurs groupes respectifs.

L'agenda sportif

30, 31 MARS ET 1^{ER} AVRIL 9h-18h
Tournois du Pays du Coquelicot
Thomas Majot (football)
Stade du Vélodrome

SAMEDI 20 AVRIL 9h-18h
Championnat de la Somme de Javelot
Hall des sports régionaux

DIMANCHE 21 AVRIL 9h-19h
Compétition départementale d'escrime
Gymnase Curie

SAMEDI 27 AVRIL 8h-23h
DIMANCHE 28 AVRIL 8h-22h
Championnats de la Somme de Jeu provençal
Esplanade de la Solidaire

MERCREDI 8 MAI 8h-20h
Concours de pétanque
Stade Potez

MARDI 21 MAI 18h
Albert'cyclette
Départ au vélodrome

JEUDI 23 MAI 7h30-22h30
Championnat de la Somme Vétérans de boules lyonnaises
Hall des sports régionaux

VENDREDI 24 MAI 18h15-20h30
6^e Corrida de la Vierge Dorée
Centre-ville

SAMEDI 25 MAI 13h-18h
Compétition d'athlétisme
Stade Curie

25 ET 26 MAI 7h30-19h
Challenge départemental de natation
Piscine municipale

MARDI 18 JUIN 18h
Albert'cyclette
Départ au vélodrome

22 ET 23 JUIN 9h-20h
Tournoi de badminton du Pays du Coquelicot
Gymnases Curie et Lamarck

Un œil sur les Jeux : Christine Trepte, porteuse de la flamme

Présidente de l'Albert Sport Tir et multimédaillée en para-tir, Christine Trepte, sera porteuse de la flamme olympique le 4 juillet prochain.

Après plusieurs essais dans d'autres sports, c'est le para-tir sportif qui retient son attention. Plutôt que d'affronter un adversaire, Christine Trepte ose l'affrontement de soi :

"C'est un combat contre soi-même, le tir demande beaucoup de technique et de mental. Ça vide la tête car on est obligé de rester concentré"

À la suite d'un début de carrière sportive à Amiens en tir 10 mètres, Christine Trepte rejoint une équipe de jeunes compétiteurs au sein de l'AS Tir pour y découvrir le 50 mètres. Passionnée, elle assure que la pratique du tir sportif lui fait beaucoup de bien au moral.

Forte de ses 15 ans de tireuse, elle est médaillée à plusieurs reprises dans la catégorie para-tir au Championnat de France et devient présidente du club, succédant à Daniel Bled.

La consécration pour une sportive : devenir porteuse de la flamme olympique

Pour rendre hommage à son parcours dans le handisport, le conseil départemental a porté sa candidature pour participer au relais de la flamme, une belle surprise pour elle à 64 ans et une fierté de représenter son club.



" Les clubs sportifs ne proposeront pas de sport adapté aux personnes handicapées tant qu'il n'y aura pas de demande. C'est à nous de nous rendre dans les clubs et de demander ce qu'il est possible de faire."

Christine Trepte espère porter la flamme dans Albert, entourée des adhérents de son association, la répartition du parcours entre les différents relayeurs étant annoncée courant avril. Un point reste à régler pour cette journée exceptionnelle : comment faire tenir la torche olympique sur son fauteuil, mais l'athlète reste positive et sait que des solutions seront proposées.

Son appel à l'inclusivité dans le monde du sport

Christine Trepte se consacre désormais au développement de son club. Son souhait : y accueillir davantage de femmes et d'enfants, et encourager les personnes en situation de handicap à se rendre dans les clubs sportifs pour pratiquer.

Vivez les Jeux de Paris depuis Albert

Pour célébrer le sport, la ville d'Albert vous donne rendez-vous sur son Village Terre de Jeux, **DU MERCREDI 3 AU SAMEDI 13 JUILLET**, à côté du Théâtre du Jeu de Paume !

N'oubliez pas, le relais de la flamme olympique passera dans le centre-ville d'Albert le JEUDI 4 JUILLET !



Concours photos !

RESPECT, AMITIÉ, EXCELLENCE !

Illustrez les valeurs des J.O. au travers de vos plus belles photos sportives !

Du 1^{er} avril au 2 juin, participez au concours photo organisé par la ville en envoyant vos clichés par mail à : mairie@ville-albert.fr !

Albert exemplaire dans sa politique environnementale !

Comment concevoir une ville écologique aujourd'hui ? Voilà un vrai défi pour les élus ! à Albert, plusieurs initiatives fleurissent pour protéger notre planète. Stéphane Demilly, Sénateur et conseiller municipal, nous en parle.

« L'Europe a fixé à ses Etats membres des objectifs ambitieux de développement des énergies renouvelables. Cette feuille de route passe par des déclinaisons locales volontaristes et ambitieuses. La ville d'Albert doit donc, non seulement tenir ses engagements municipaux de 2020, mais aussi être une cité verte de référence montrée en exemple ! »

Gaz vert

Les travaux d'installation d'un méthaniseur, produisant du gaz vert, près de la rocade ont commencé et se finaliseront l'année prochaine.

Le projet, porté par 23 agriculteurs locaux en partenariat avec Somme Énergie et Sanametham, permettra de connecter cette production énergétique non fossile à l'autoroute du gaz GRT située juste à proximité.

Photovoltaïque

L'implantation d'une ferme solaire de 4 Ha, avec près de 20 000 M2 de panneaux photovoltaïques est prévue derrière l'actuelle déchèterie sur un terrain inutilisable tant pour l'habitat que l'agriculture. Ce beau projet, opérationnel fin 2025, produira 5 GW/h, soit la consommation équivalente de 1000 foyers.

Suite à la loi APER du 10 mars 2023, la SNCF a signé un contrat avec Tnergie pour développer des projets photovoltaïques sur les parkings de ses gares. Comptant parmi les premiers propriétaires fonciers de France, la SNCF dispose de nombreux espaces pouvant servir à installer des centrales solaires. Notre ville a ainsi été retenue par la SNCF pour y installer des ombrières. Cent places de stationnement sont concernées par le projet albertin qui permettra de produire l'équivalent de la consommation électrique d'une centaine de foyers. Mise en service prévue au printemps 2024.

Hydro-électricité

Déjà source d'énergie dans le passé pour faire tourner les machines de nombreuses entreprises locales comme les Cycles Rochet, la force motrice de l'Ancre sera à nouveau exploitée dès la fin d'année 2025 pour créer de l'électricité.

La chute d'eau de huit mètres située dans le Jardin Public permettra d'alimenter l'équivalent de la consommation de 150 foyers.

Sobriété énergétique : Jouons collectif !

Bilan du plan de sobriété communale

11,5%

d'économie sur la consommation de chauffage en 2023

Les températures dans les bâtiments communaux ont été diminuées, toutefois la température dans les écoles et la crèche reste inchangée.

Grâce à une régulation des températures avec une baisse de 2°C dans les bâtiments sportifs, un arrêt de la chauffe au marché couvert, une révision de la période de chauffe, une adaptation de la température de l'eau de la piscine municipale et des travaux d'isolation, la consommation en chauffage de la commune a baissé de 11.5% en 2023, une belle économie !

28,5%

d'économie sur la consommation d'électricité en 2023

Le plan de sobriété énergétique de la commune a été d'autant plus efficace en ce qui concerne l'électricité. D'une part, la programmation de l'éclairage public a été revue avec une extinction de 1h à 6h du matin (jusqu'à 4h sur le parking de la gare). D'autre part, la modernisation des éclairages par du LED dans les bâtiments communaux et sur l'espace public s'est accélérée.

Ces actions ont permis une baisse de la consommation en électricité de la commune de 28.5% en 2023.

Les éco-gestes du quotidien

Adapter la température

Le chauffage représente en moyenne 65% des dépenses en énergie. Programmer vos chauffages afin d'adapter la température de chauffe en fonction des moments de la journée, en baissant par exemple le chauffage à 17°C pendant que vous partez travailler et pendant la nuit.

-1°C = 7% d'économie sur la consommation de chauffage !

Éteindre les appareils

Éteindre les appareils électriques plutôt que de les laisser en veille permet d'économiser **jusqu'à 10%** sur la facture d'électricité.

Le respect de l'espace public est l'affaire de tous !

Mégots, déjections canines, dépôts sauvages, ces déchets sont un véritable fléau qui nuit à la propreté des espaces publics.

À travers sa nouvelle campagne de sensibilisation, la ville alerte sur les mauvaises habitudes qui gâchent le paysage ! Parce qu'il est essentiel de stopper ces incivilités, la police municipale verbalisera les responsables d'infractions lors de ses patrouilles.

Par son slogan "Agissons ensemble", la municipalité rappelle que les petits gestes du quotidien, comme ramasser les déjections de son animal, ont un objectif commun : le bien-vivre ensemble.





Studio AQ

Graphiste indépendant

Besoin d'aide pour créer des visuels attrayants ? Ne vous inquiétez pas ! Studio AQ est là pour vous proposer ses services ! À seulement 20 ans, Théo Caron s'installe à Albert où il dirige cette petite agence de graphisme en ligne, après une première expérience en mairie d'Albert.

Il excelle dans la conception de divers éléments visuels tels que des logos, des affiches et des flyers. Il a commencé cette aventure à l'âge de 15 ans et aspire à étendre davantage ses services.

Agence en ligne, ouverte du lundi au vendredi de 8h à 20h
Par téléphone au 07 82 62 39 06 et sur Instagram à @aqstud

Color 19

Coiffeur coloriste

A 21 ans seulement, Charles Godebert a ouvert son salon de coiffure le 9 janvier dernier à Albert. Après 5 années d'études dans le domaine de la coiffure, il suit le chemin familial et ouvre son entreprise dans notre ville dont il est tombé sous le charme. Issu d'une famille de coiffeurs, Charles a développé dès son enfance une passion pour la coiffure, et il a pris la décision de se lancer dans cette aventure car pour lui « c'était une évidence ! ». Si vous vous demandez pourquoi le nom de « Color19 » ? parce-que Color représente le métier de coloriste, tandis que « 19 » fait référence à la date de naissance de Charles.

11 rue Gambetta, du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 18h
Par téléphone au 07 71 18 80 44 et sur Instagram @color19__



SOS Phone

Téléphonie

Vous recherchez un téléphone, une coque ou encore une pochette pour ordinateur ? Vous êtes au bon endroit ! Djamel, gérant de SOS Phone, est technicien en réparation de cartes mères, téléphones et ordinateurs. Cette enseigne déjà implantée à Paris et Creil poursuit son développement à Albert. C'est tout récemment que la boutique a ouvert, le 1er février 2024, et elle en attire déjà plus d'un.

23 rue Gambetta, du mardi au vendredi : de 9h30 à 19h
et le samedi de 9h30 à 17h
Par téléphone au 06 05 53 34 94 et sur Instagram à @SosphoneAlbert



MAD

Boutique de prêt-à-porter

Émeric Hironдар a ouvert sa boutique de prêt-à-porter masculin à la place de l'enseigne agence Sélectour. Cette boutique aussi intrigante que colorée propose de nombreuses marques telles que Finsh Hatton et Archiduchesse.

Le choix est vaste, entre bonnets, casquettes, chaussettes ou encore nœuds papillons il y en a pour tous les goûts. Émeric succombe au charme de la ville d'Albert car il s'y sent bien et a reçu un bel accueil de la part des habitants.



17 place d'Armes, le lundi de 14h à 19h et du mardi au samedi de 10h à 19h
Par téléphone au 09 81 60 57 92 et sur Facebook à @madalbert



O-Phenix

Restaurant traditionnel

Ce restaurant va vous en mettre plein les papilles ! Ce restaurant bistrannique, ouvert par Lucas et Virginie, propose principalement des produits frais et de saison. Originaire de Paris, Lucas est venu s'installer avec sa femme Virginie à Albert, une ville où ils se sentent bien.

Après plusieurs expériences dans la restauration, il se lance dans cette nouvelle aventure ! Son chef cuisinier David, qui exerce dans ce domaine depuis plus d'une dizaine d'années, renouvelle sans cesse son répertoire culinaire.

2 rue Paul Bert, le mardi 11h30-14h30 et 18h30-21h30, du jeudi au samedi 11h30-14h30 et 18h30-22h, le mercredi et le dimanche 11h30-14h30
Par téléphone au 09 55 90 06 39 et sur Instagram à @ophenix2024

Paul Verhulst

Masseur-kinésithérapeute

Paul Verhulst, un nouveau kinésithérapeute, s'est installé à Albert en juin dernier. Il a rassemblé 4 autres professionnels de santé sous le même toit au 37 rue de Millencourt : Étienne Audiere, masseur-kinésithérapeute, Thomas Baranzelli, pédicure-podologue, Mickael Jegou et Mathilde Buffet, infirmiers libéraux. Ensemble, ces cinq passionnés s'efforcent de répondre à tous vos besoins médicaux. Pour organiser une consultation, il vous suffit de les contacter par téléphone.



Paul Verhulst, masseur-kinésithérapeute, au 06 42 69 82 84 | Étienne Audiere, masseur-kinésithérapeute, au 06 67 41 65 36
Thomas Baranzelli, pédicure-podologue, au 06 34 29 37 86 | Mickael Jegou, infirmier libéral, au 03 22 76 40 35
Mathilde Buffet, infirmière libérale, au 06 27 41 08 37



ATSEM et enseignant, un duo complémentaire

L'ATSEM travaille en binôme avec l'enseignant(e) dans les classes maternelles à un âge où les enfants commencent leur apprentissage scolaire et ont encore besoin d'aide pour acquérir de l'autonomie. Un soutien essentiel pour que l'enseignant(e) puisse se concentrer sur l'aspect pédagogique.

Régine BOUCHER, ATSEM depuis 25 ans à l'école Jules Ferry, nous raconte son métier et comment elle s'épanouit à travers celui-ci.

Quel est votre rôle au sein de l'école ?

Mon rôle est d'accompagner et faire grandir les enfants, leur donner confiance, les sociabiliser, leur apprendre la propreté. Au fil des mois, on devient leur référente. Je prépare les ateliers manuels, les temps de sieste et suis présente pour le déjeuner.

Quelles qualités faut-il pour exercer ce métier ?

La patience ! Il faut également être disponible, attentif, responsable, investi et passionné. Il faut aussi faire preuve de

calme et être attentif à chaque détail pour que l'enfant puisse grandir en toute sécurité.

Comment se passe une journée type dans une classe de maternelle ?

Entre la préparation des ateliers à 8h, suivi de l'accueil des enfants, le déshabillage des manteaux, le passage aux toilettes, les activités sur tables, le regroupement tous ensemble avec l'enseignante, le rangement des ateliers, la préparation du goûter, ou encore l'accompagnement en salle de motricité, il n'y a pas de temps mort ! C'est intense !

J'adore mon métier car j'aime voir les enfants grandir et s'épanouir.

Corinne THUILLIER, Directrice et enseignante à l'école Jules Ferry, travaille avec Régine depuis une dizaine d'années. Elle nous parle de leur binôme :

"Comme je le dis souvent, Régine, c'est mon bras droit ! L'école maternelle est une école bienveillante. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, grandir, s'épanouir et s'affirmer comme sujet singulier. L'ATSEM appartient à la communauté éducative et participe donc au chemin de la réussite des enfants. Elle collabore étroitement avec l'enseignante, dans

une relation de coéducation et d'animation c'est-à-dire qu'elle est associée à l'ensemble des activités liées à la vie de l'école : temps scolaires, sorties et manifestations organisées par l'école, participation à des temps spécifiques : réunion de pré-rentrée, rentrée, conseil d'école...

L'ATSEM constitue également un repère important pour l'enfant : elle assure la continuité entre le temps scolaire et la pause méridienne. Elle est aussi un relais avec la famille. A cela viennent s'ajouter des missions d'hygiène et d'entretien des locaux et de matériel servant aux enfants."



S'engager avec le passeport du civisme

Les élèves de CM2 des écoles élémentaires d'Albert ont reçu la visite du Maire, Maxime Lajeunesse, et de son Adjointe à l'enseignement et à la jeunesse, Cathy Deret-Ribeiro. Un rendez-vous qui marque le lancement de la 1ère édition du passeport du civisme. Ce guide ludique et pédagogique propose aux enfants de réaliser un certain nombre d'actions individuelles ou collectives.

À la fin de l'année scolaire, les élèves seront récompensés par l'obtention du « diplôme du civisme » et d'une médaille d'or, d'argent ou de bronze, en fonction du nombre d'actions réalisées.

Pour les enseignants, ce passeport est une bonne idée !



« Nous trouvons que ce projet municipal représente une initiative remarquable pour encourager le sens

du civisme chez nos jeunes élèves. Il permet d'impliquer les enfants de manière active dans la vie de notre communauté, à travers diverses actions significatives, comme prendre soin des Aînés, veiller sur notre environnement, explorer l'histoire de notre ville et apprendre à respecter les diversités culturelles et individuelles. Cette approche va bien au-delà des murs de la classe pour s'ouvrir à la communauté dans son ensemble. Les élèves développent une conscience des défis sociétaux et environnementaux locaux. Par ailleurs, le travail d'équipe et les interactions avec divers membres de la communauté favorisent l'empathie, la communication et la collaboration. Les expériences vécues sur le terrain rendent l'apprentissage théorique plus concret, en particulier pour les leçons sur l'histoire locale. En semant les graines de l'engagement civique chez les jeunes, nous préparons le terrain pour une communauté plus solidaire, conscient et active. »

Propos de Joel Pruvot, enseignant, et Florence Leconte, Directrice, à l'école primaire Daudet.



Lilly Gest, élève en classe de CM2 à Daudet, nous donne son avis sur le passeport du civisme :

« J'aime bien le passeport ! Les actions qui me motivent le plus sont celles en lien avec les Aînés, la pollution et les gestes de premier secours. Ça peut définir qui on est vraiment. Cette année, j'ai été au défilé du 11 novembre. J'adore aussi les jeux qui sont dans le livret ! »

Le Conseil Municipal des Enfants en mode JO !

Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants ont des idées plein la tête ! Poussés par les élus qui les accompagnent, deux idées ont germé et sont en préparation : la réalisation d'une vidéo pour mettre en avant les valeurs du sport et les clubs sportifs de la Ville en cette année olympique !

Autre idée : un atelier plantation à l'occasion de la journée florale du mai prochain au jardin public. Et comme ils pensent aux papas et mamies, il est prévu d'associer à ce projet nos aînés ! Et pour répondre à l'appel des Jeux Olympiques, le projet sera conçu aux couleurs de cet événement incroyable et servira de décor au village "Terres de Jeux".

Un dispositif pour lutter contre les violences intrafamiliales

À seulement 23 ans, la gendarme Payet de la brigade d'Albert fait preuve d'une grande maturité. Au sein de la brigade albertine depuis 1 an, elle a eu l'idée de créer une carte pratique regroupant tous les liens et informations essentiels pour les victimes ou les témoins de violences intrafamiliales ou conjugales : Numéro de la brigade d'Albert, numéros d'urgence, aides psychologiques et aides financières.

La présence d'un QRcode au dos de la carte permet par ailleurs d'entrer directement en contact avec la brigade numérique nationale via une messagerie instantanée 7 j/7 et 24h/24.

Cette initiative unique sur le territoire vise à faciliter l'accès à l'aide et à la protection pour les personnes vulnérables.



Comment lui est venue cette idée ?

Lors de ses interventions de sensibilisation sur le terrain, elle s'est rendue compte que l'affichage dans les espaces publics pour relayer les informations vitales aux victimes ne suffisait pas. La carte qu'elle a imaginée offre une solution discrète et accessible en cas d'urgence, complémentaire au dépôt de plainte. Il est par ailleurs plus aisé pour certaines victimes de s'exprimer à travers un écran plutôt que de se rendre physiquement à la gendarmerie.

"En 2022, 118 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire"

[ARRETONSLESVIOLENCES.GOUV.FR](https://www.arretonslesviolences.gouv.fr)

Où peut-on trouver ces cartes ?

Proposées dans un premier temps à l'accueil de la gendarmerie, dans les pharmacies, les commerces de proximité, les mairies et cabinets médicaux d'Albert,

puis plus largement dans les toutes les communes du Pays du Coquelicot, elles sont désormais étendues sur tout le territoire national !

La prise en charge des victimes est un sujet pris très au sérieux à la brigade de gendarmerie d'Albert où une dizaine de militaires traitent toutes les affaires de violence.

Félicitations à la gendarme Payet pour son initiative innovante qui contribue à améliorer l'accès à l'aide et à la protection des victimes.



17 Urgence police secours	3919 Violence femme info (numéro gratuit)	119 Signaler un enfant en danger	115 Hébergement d'urgence	Discuter avec la brigade numérique nationale	
-------------------------------------	---	--	-------------------------------------	--	--

Plus haut, plus fort, plus loin pour Albert !

GROUPE MAJORITAIRE

Depuis notre installation, nous avons fait le choix ambitieux d'instaurer de la démocratie locale participative en concertant les Albertines et les Albertins sur certaines décisions. Cette approche novatrice vise à vous donner une voix et à vous impliquer directement dans les choix qui vous concernent au quotidien.

Nous sommes heureux de vous annoncer que cette démarche a été accueillie avec enthousiasme par bon nombre d'entre vous. La consultation récente sur l'installation d'une aire de jeux en est un exemple frappant. Nous avons reçu près de 1700 réponses, démontrant ainsi un réel engouement de la part de la population pour participer activement à la vie de notre ville.

Nous vous remercions pour votre participation et votre implication. Vos opinions et vos idées nous intéressent, et nous nous engageons à ce que votre voix soit entendue et prise en compte dans nos projets municipaux. Nous sommes conscients que certains pourraient exprimer des réticences face à ce nouveau mode de fonctionnement, mais nous restons convaincus que la démocratie participative favorise le développement de la conscience civique et permet la création d'une cohésion sociale.

Continuez à vous investir dans la vie de notre ville, à partager vos idées et vos préoccupations, car c'est ensemble que nous construisons l'avenir de notre ville !

La parole aux Albertins

GROUPE D'OPPOSITION

Ne vaut-il pas mieux choisir l'original à la copie ?

Depuis le changement d'équipe de la majorité et donc du maire, nous sentons un nouveau souffle avec des initiatives que l'on imaginait impensables, il y a encore quelques semaines. En effet, 4 des 10 propositions transmises fin 2023 vont être réalisées par la majorité. Ces décisions nous paraissent aller dans le bon sens pour TOUS les Albertins, nous avons naturellement voté pour la 1er fois le budget et ses orientations.

Mais ne soyez pas dupe, le plus important demeurera l'ambition et la volonté politique des élus portées à ces projets !

Aujourd'hui sous le prétexte « participatif » La majorité municipale vous demande de « choisir » entre un toboggan, une balançoire, de la motricité... pour mettre en place notre parc de jeux au vélodrome, ridicule ! Annonçons clairement la couleur, nous voulons un projet plus grand, plus haut et plus fort que celui de Péronne. Un équipement à la hauteur de la troisième ville du département et des ambitions du maire pour ses administrés.

Il ne faut pas confondre concertation et consultations à tout va. C'est comme pour l'emplacement du marché, où au final on n'aboutit à rien, si ce n'est qu'à de l'impuissance publique !

Albert de toutes nos forces

GROUPE D'OPPOSITION

LE NOUVEAU MAIRE « SANS ETIQUETTES »

Empli de bonnes volontés, Maxime Lajeunesse veut diriger autrement, se voulant plus proche des citoyens.

Ne nous leurrons pas ! Du programme de l'équipe du Sénateur, il n'est point fait table rase. Il n'y a pas non plus de bouleversement dans l'exécutif. Bref, on garde les mêmes et on continue sur la même lancée.

Le nouveau maire veut une démocratie participative accrue. Or, les "votes" ou "réunions de concertation" organisées à l'improviste ne sont que des consultations qui n'engagent pas la ville dans la réalisation des projets. Espérons donc que la Municipalité applique tout de même les choix pris par les citoyens lorsqu'ils seront contraires à ses choix.

Nous jugeons que la démocratie participative ne doit pas être une simple façade. Nous exigeons une réelle implication citoyenne, où chacun a le pouvoir de contribuer réellement aux décisions.

Face au changement de maire et de méthodes, notre engagement demeure intact : celui d'une politique au service de tous, ancrée dans nos valeurs de solidarité et d'égalité.

Un dernier point : les élections européennes approchent. Il n'y a plus lieu de convaincre les électeurs sur la nature des idées du RN. C'est une lapalissade ! Il est important toutefois de leur rappeler son positionnement antisocial à l'Assemblée nationale et sa propension à l'absentéisme au Parlement européen.

ALBERT

On the

ROCK'S



5^{ÈME} ÉDITION

25 MAI 2024

16H30
23H30

ESPLANADE DE LA GARE

FUZZ TOP · ROLLIN' & TUMBLIN' · SOS TRIBUTE STING
& THE POLICE · DET WHITE · BIDONS DE CORBIE
TOMBOLA · EXPOSANTS · RESTAURATION